Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la valorisation du biogaz issu de la méthanisation des boues d'épuration de Grenoble Alpes Métropole.



Pour : Grenoble Alpes Métropole
Date : 2013 - 2015
Partenaires : Ectare, Espelia
Région : Auvergne-Rhône-Alpes - **Domaines :** Méthanisation / Gaz renouvelables Bioéconomie

Pour moderniser la station d'épuration Aquapôle, Grenoble Alpes Métropole a décidé de mettre en place une filière de méthanisation des boues, qui produit du biogaz valorisable.

Contexte

La station d'épuration Aquapole (38), traitant les eaux usées du territoire de la Métro, est en cours de modernisation. Trois opérations, dont la mise en place d'une chaîne de méthanisation, sont menées en parallèle avec un objectif de mise en service mi-2014.

Objectifs

Etudier dans quelles conditions techniques et contractuelles, le biogaz produit en excédent est valorisable par injection sur le réseau gaz naturel. L'objectif général est que la totalité du biogaz excédentaire soit valorisée, avec une utilisation en priorité aux besoins propres de la station d'épuration tout en limitant l'usage des torchères au seul secours.

Déroulement

- Définition du cadre technique, juridique et financier pour la vente du biogaz brut excédentaire produit à un opérateur tiers chargé de l'épuration et de la vente de biométhane injecté sur le réseau de gaz naturel
- Réalisation du dossier de consultation, suivi de la consultation des entreprises compétentes.
- Analyse des propositions et accompagnement du maître d'ouvrage dans le choix de l'opérateur
- Actualisation du dossier ICPE «-méthanisation des boues et valorisation du biogaz-», jusqu'à sa validation par arrêté préfectoral sur la base des éléments techniques et le cadre de la contractualisation avec l'opérateur retenu.

Résultats

Le groupement Gaz Électricité de Grenoble (GEG) et Degrémont a été choisi sur la base des critères techniques et économiques élaborés au cours de l'étude.
L'injection de biométhane dans le réseau GRDF est opérationnelle depuis 2016. La production attendue s'élève à 17 millions de kWh par an. Aquapôle a été la seconde STEP de France à injecter du biométhane dans le réseau.